
Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12

Cote du document: EB 2022/136/R.10/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 7 a)

Date: 1^{er} septembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Documents de référence: Informations actualisées sur le niveau soutenable du programme de prêts et dons de FIDA12 ([EB 2021/133/R.13](#)), Ressources disponibles pour engagement ([EB 2021/134/R.17/Rev.1](#))

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner l'état des contributions reçues au 14 juillet 2022 au titre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de financement, ainsi que l'incidence possible de ces facteurs sur les capacités d'engagement et de financement du Fonds.

Questions techniques:

Alvaro Lario
Vice-Président adjoint
Responsable des finances en chef et Contrôleur principal
Département des opérations financières
courriel: a.lario@ifad.org

Gulnara Yunusova
Directrice et Trésorière
Division des services de trésorerie
courriel: g.yunusova@ifad.org

Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12

I. Introduction

1. Dans le cadre des récentes réformes financières, la direction s'est engagée à établir le programme de prêts et dons sur la base des ressources effectives afin de réduire le risque d'engagement excessif et d'optimiser l'action menée pour atteindre l'objectif initial de reconstitution. Si les contributions au titre de FIDA12 n'atteignent pas le niveau de 1,3 milliard d'USD¹, il s'ensuivra directement que le FIDA aura du mal à atteindre l'objectif approuvé de 3,5 milliards d'USD pour le programme de prêts et dons, à honorer les décaissements prévus dans le cadre notamment des prêts, des dons ordinaires et des dons relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) qui ont été approuvés lors des cycles précédents, ainsi qu'à faire face aux frais de fonctionnement du Fonds.
2. Dans le cadre de la méthode actualisée de détermination des ressources disponibles pour engagement², la direction s'est engagée à réévaluer les ressources disponibles huit mois après le début du cycle de reconstitution. Pour FIDA12, le rapport de 2021 consacré aux ressources disponibles pour engagement a précisé que la direction communiquerait des informations actualisées au Conseil d'administration en septembre 2022, en comparant, d'une part, le niveau effectif de la reconstitution au niveau cible et, d'autre part, les emprunts obtenus aux emprunts prévus. Le rapport sur les ressources disponibles pour engagement pour 2023 fera le point sur l'état des ressources pour FIDA12, en évaluera l'incidence potentielle sur les capacités de financement et d'engagement du FIDA, et confirmera le montant maximal du programme de prêts et dons qui sera approuvé pour 2023.
3. On trouvera dans le présent document des informations sur l'état des contributions au titre de FIDA12 reçues au 14 juillet 2022, sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de financement, ainsi que sur l'incidence possible de ces facteurs sur les capacités d'engagement et de financement du Fonds.

II. État des ressources pour FIDA12

A. État des contributions et des prêts concessionnels de partenaires

4. Au cours de la Consultation sur FIDA12, le FIDA a obtenu le plus haut niveau de contributions de base jamais enregistré, enrayant ainsi la diminution des contributions à la reconstitution des ressources qui avait été observée durant FIDA10 et FIDA11. Pour FIDA12, les contributions ont progressé de 16% par rapport à FIDA11, grâce à une hausse des contributions des États membres de toutes les listes, ce qui témoigne du soutien résolu des pays donateurs comme des pays emprunteurs à l'égard du Fonds.
5. À ce jour, le FIDA a reçu 103 annonces de contributions d'un montant total de 1,278 milliard d'USD au titre de FIDA12, dont des contributions émanant de 102 États membres et une contribution spéciale du Saint-Siège. En plus de mobiliser des contributions de base, le FIDA a conclu des prêts concessionnels de

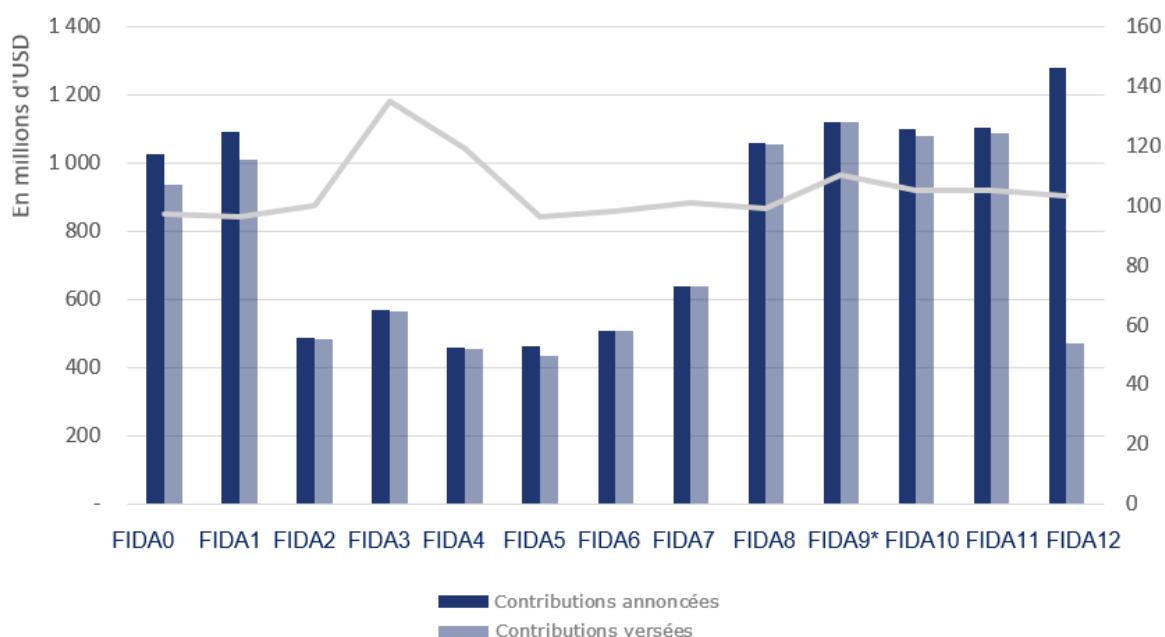
¹ 1,278 milliard d'USD, hors élément de libéralité des prêts concessionnels des partenaires.

² EB 2020/130/R.35, section I, par. 6.

partenaires (PCP) avec l'Inde et la Finlande, à hauteur de 20 millions d'USD et de 60 millions d'EUR respectivement, soit un total de 93 millions d'USD³.

6. Au titre de FIDA12, le Fonds a reçu des versements et des instruments de contribution d'un montant de 1,07 milliard d'USD, soit 84% des annonces de contributions reçues, ce qui démontre le ferme attachement des États membres à sa vision et à son mandat.
7. Compte tenu du niveau actuel de mobilisation des ressources pour FIDA12, il subsiste un déficit de 23,4 millions d'USD par rapport aux crédits nécessaires au programme de prêts et dons actualisé (3,5 milliards d'USD). De nouvelles contributions sont actuellement recherchées auprès d'autres États membres.

Figure 1
Évolution des contributions versées par les donateurs par rapport aux annonces de contributions à la reconstitution des ressources du FIDA



* À l'exclusion de la contribution complémentaire au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne dans le cadre de FIDA9.

B. État d'avancement de la mise en œuvre du plan de financement

8. Pour intensifier son impact au cours des prochains cycles de reconstitution des ressources, le FIDA doit accroître ses ressources de base et ses ressources empruntées. Son programme de prêts et dons a continué de s'élargir, à la faveur des contributions des donateurs et, depuis FIDA9, d'opérations d'emprunt.
9. Les contributions à la reconstitution des ressources sont et demeurent le socle des fonds propres du FIDA et de sa capacité d'engagement, mais le recours à l'emprunt progressera de manière prudente pour combler les déficits de financement et renforcer la capacité de financement, dans les limites autorisées par le Conseil d'administration et compte tenu d'une série de ratios financiers.
10. En juin 2022, le FIDA a conclu deux opérations de placement privé d'un montant total de 150 millions d'USD, soit 38% du montant cible de 400 millions d'USD fixé dans son plan de financement approuvé pour 2022.

³ Au titre du scénario de reconstitution révisé, le montant effectif des PCP s'établit à 93 millions d'USD, soit 132 millions d'USD de moins que l'objectif initial (225 millions d'USD). L'élément de libéralité de ces PCP s'élève à 23 millions d'USD.

11. Pour FIDA12, le montant total des nouveaux emprunts prévus dans le rapport de 2021 consacré aux ressources disponibles pour engagement s'élève à 620 millions d'USD. Par conséquent, le Fonds doit encore mobiliser 470 millions d'USD d'ici au terme de FIDA12.

III. Facteurs influant sur le principe du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources

12. Pour préserver sa viabilité financière, le FIDA doit affecter ses ressources de base selon une approche prudente, en veillant à éviter tout risque d'engagement excessif.
13. Le Fonds doit veiller à ce que ses ressources de base permettent de financer ses frais de fonctionnement, les dépenses afférentes à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), ainsi que les dons et les ressources compensatoires au titre du CSD. Tout excédent au niveau des ressources de base est ensuite affecté aux opérations de prêt du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP)⁴. C'est pourquoi la direction évalue chaque année le niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources dans son rapport annuel sur les ressources disponibles pour engagement (voir l'annexe).
14. Comme indiqué dans la section II, les contributions au titre de FIDA12 au 14 juillet 2022 ont presque atteint le niveau nécessaire pour assurer un programme de prêts et dons de 3,5 milliards d'USD. Toute insuffisance des ressources de base compromettrait non seulement la capacité d'engagement du Fonds à l'égard de son programme de prêts et dons, mais aussi sa capacité de financement relativement à ses obligations de décaissement au cours de FIDA12 (voir l'annexe).
15. Les ressources compensatoires non perçues à l'égard des dons approuvés au titre du CSD au cours des années précédentes et des dépenses afférentes à l'Initiative PPTE qui ne peuvent pas être recouvrés au moyen de ressources additionnelles sont prises en compte dans le calcul du niveau minimum soutenable⁵.
16. Compte tenu de la stratégie à long terme consistant à doubler l'impact du FIDA d'ici à 2030, la direction a défini la décentralisation et le développement global du capital humain comme des axes prioritaires qui permettront au Fonds de produire des résultats porteurs de transformations et de disposer des capacités requises pour mettre à disposition les services, les produits et les compétences spécialisées dont les États membres ont besoin. C'est dans cette optique que la direction établit les ressources budgétaires requises par le FIDA, lesquelles tiennent compte des prévisions de croissance réelle et d'inflation.
17. En vertu du principe du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, les contributions au titre de la reconstitution doivent couvrir les frais de fonctionnement non recouvrables de l'ensemble du cycle triennal. Au début du cycle, cette valeur dépend fortement de projections qui sont susceptibles d'être ajustées par la suite, à mesure que les hypothèses de croissance (réelle et nominale) sont ajustées en fonction de l'évolution effective des tendances. L'inflation qui ébranle l'économie mondiale se répercute également sur les frais de fonctionnement du FIDA.

⁴ Réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette (EB 2019/128/R.44).

⁵ Pour FIDA12, les ressources compensatoires non acquittées à l'égard des dons antérieurement approuvés au titre du CSD, d'un montant total de 88 millions d'USD, devraient être, en principe, payées par les donateurs en plus des contributions annoncées au titre de la reconstitution des ressources. La non-compensation des dons antérieurs entraîne une érosion des fonds propres du FIDA (effet comptabilisé comme un déficit cumulé). Étant donné que les montants non remboursés des dons antérieurs au titre du CSD ne peuvent pas être recouvrés au moyen de ressources de base additionnelles, le Fonds garantira à l'avenir le principe de compensation en ajustant le volume des dons relevant du CSD pour rétablir ses niveaux de liquidité et de fonds propres.

IV. Incidence sur l'allocation des ressources au titre du SAFP

18. Compte tenu de l'état actuel des contributions de base, les ressources disponibles aux fins du SAFP ne devraient guère différer du montant total des ressources correspondantes prévues. Toute incidence sur le niveau des ressources se répercute sur les pays bénéficiaires de prêts du FIDA, tandis que le volume des financements CSD est maintenu.
19. Si aucune ressource ne peut faire l'objet d'une réaffectation, tout déficit des ressources de base sera compensé par une réduction des montants affectés aux différents pays.

V. Conclusions

20. L'un des principaux objectifs des réformes financières mises en œuvre au cours de FIDA11 était de renforcer le suivi des sources de financement et de l'emploi des fonds afin d'améliorer la discipline financière. Conformément à la politique, la direction a évalué l'état des ressources disponibles à l'aune des engagements souscrits pour FIDA12 huit mois après le début du cycle de reconstitution des ressources, afin de fournir au Conseil d'administration une synthèse des questions en suspens et du montant prévu des ressources disponibles pour engagement pour 2023⁶.
21. Au 14 juillet 2022, le FIDA avait reçu des annonces de contributions d'un montant de 1,278 milliard d'USD, soit 1,254 milliard d'USD si l'on exclut l'élément de libéralité des PCP, si bien que la Douzième reconstitution des ressources est l'une des opérations de mobilisation de fonds les plus réussies de toute l'histoire de l'institution.
22. Par ailleurs, les objectifs du plan de financement pour 2022 sont en passe d'être atteints, à la faveur de la conclusion de deux opérations de placement privé.
23. Ainsi, les dons relevant du CSD, la réserve du CSD et le programme de dons ordinaires seront confirmés aux niveaux prévus pour le cycle triennal.
24. Faute d'être comblé par de nouvelles annonces de contributions, l'actuel déficit de contributions sera compensé par un ajustement des montants alloués aux différents pays. À court terme, l'obtention de ressources moins élevées que prévu influera sur la capacité de décaissement du Fonds.
25. Les États membres sont invités à combler le déficit actuel pour porter le niveau des contributions au titre de la reconstitution à 1,3 milliard d'USD afin de ne pas compromettre les capacités d'engagement et de financement du FIDA à l'avenir.

⁶ La direction continuera de surveiller l'état des ressources et présentera tout fait survenu au cours de la période précédent la session de septembre du Conseil d'administration, en élaborant au besoin un additif au présent document.

Calcul du niveau minimum de reconstitution des ressources

A. Incidence sur la capacité d'engagement du FIDA

1. D'après le rapport sur les ressources disponibles pour engagement pour 2022, un volume de contributions de 1,278 milliard d'USD garantira la soutenabilité dans la mesure où il permettra de couvrir les frais de fonctionnement de l'institution, les dépenses afférentes à l'Initiative PPTE, ainsi que les dons relevant du CSD et les ressources compensatoires correspondantes, étant entendu que tout excédent sera affecté aux prêts.
2. Au 14 juillet, d'après la formule de calcul du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources, le niveau des contributions couvre entièrement l'enveloppe de dons de 550 millions d'USD.

Tableau 1

Principe du niveau minimum soutenable de reconstitution des ressources pour FIDA12
(en millions d'USD)

	Niveau soutenable du programme de prêts et dons de FIDA12 (actualisation de septembre 2021)	Point de référence (14 juillet 2022)	Déficit/excédent de ressources
Contributions au titre de la reconstitution des ressources, hors élément de libéralité des PCP	1 278	1 254	(24)
Dons (dons relevant du CSD, réserve CSD et dons ordinaires)	(550)	(550)	–
Compensation au titre du CSD	(88)	(88)	–
Dépenses afférentes à l'Initiative PPTE	(18)	(18)	–
Frais de fonctionnement*	(557)	(554)	3
Total	65	44	(21)
Résultat	Volume de dons soutenable	Volume de dons soutenable	Ajustement des prêts dans le SAFP

*La croissance annuelle des frais de fonctionnement est supposée égale à 5,5%, conformément aux prévisions d'inflation et de croissance réelle établies avec le Bureau de la stratégie budgétaire.

3. Le déficit des ressources de base (21 millions d'USD) par rapport au niveau actualisé des contributions au titre de FIDA12 tient principalement au fait que les annonces de contributions reçues au 14 juillet 2022 sont moins élevées que prévu.
4. Malgré ce constat, il n'est pas prévu de réduire le montant des dons, mais le déficit actuel de 21 millions d'USD devra être pris en compte dans le cadre de l'affectation des ressources de base hors CSD au moyen du SAFP.
5. En raison de la fluctuation des taux de change, la diminution des contributions non libellées en USD peut être importante compte tenu de l'instabilité actuelle des marchés et risque d'influer sur la valeur des ressources disponibles et, par conséquent, sur la capacité d'engagement du FIDA⁷.

⁷ Les contributions non libellées en USD sont converties en USD aux taux de change arrêtés pour la reconstitution des ressources sur la base des taux moyens en fin de mois pour la période allant du 1^{er} avril au 30 septembre 2020. Les valeurs réelles en USD des contributions effectivement versées peuvent être sensiblement différentes compte tenu de l'actuelle volatilité du marché des changes. La perte prévue due à l'encaissement des contributions annoncées pour FIDA12 aux taux de change en vigueur est estimée à environ 30 millions d'USD, ce qui représente 2,4% du montant total des contributions annoncées.

C. Incidence sur la capacité de financement du FIDA

6. À court terme, le FIDA aura besoin de ressources pour honorer ses obligations de décaissement dans le cadre des prêts et dons approuvés. Toute modification du niveau attendu des ressources de base et des emprunts aura une incidence sur la capacité de décaissement du FIDA à court terme et pèsera sur la situation de liquidité projetée.
7. Parmi les principaux leviers à sa disposition pour rétablir les volants de liquidité, la direction peut envisager, aux termes de la Politique de liquidité, de contrôler les décaissements et d'accroître le recours à l'emprunt. Le niveau des décaissements pour FIDA12 est actuellement estimé à 2,96 milliards d'USD. En raison du déficit des ressources de base, le niveau prévu des décaissements pour 2023 et 2024 devra être réduit d'un montant maximal de 21 millions d'USD.
8. Le rapport sur les ressources disponibles pour engagement qui sera approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2022 précisera le niveau de décaissement visé pour 2023 sur la base des ressources disponibles à cette date.